

Globalisation des mondes de l'éducation : circulations, connexions, réfractions (XIXe–XXe siècles)

Sous la direction de Joël Droux et Rita Hofstetter. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015, 286 pp. Collection Histoire.
ISBN 978-2-7535-4205-1 (br.)

Abdel Rahamane Baba-Moussa¹

© Springer Science+Business Media B.V. and UNESCO Institute for Lifelong Learning 2017

En contexte de globalisation, les historiens s'accordent sur « l'approche globale comme un mode d'étude des objets » (Minard 2013, cité p. 7)¹ privilégiant l'analyse de phénomènes d'interconnexions. Cet ouvrage analyse les dynamiques transnationales par lesquelles s'opèrent la circulation et le transfert des modèles éducatifs et des savoirs à travers le temps et l'espace. Postulant que le micro- et le macro-historique sont intriqués, il propose la notion de « *glocalisation* » (p. 9) pour illustrer différentes formes de « *localisation du global* ».

La première partie présente « des médiateurs polysémiques, individus et réseaux », qui permettent les interconnexions. Mari Carmen Rodríguez (chapitre 1^{er}), décrit l'intervention de deux générations de passeurs empreints de modèles extérieurs dans la création de l'Institution Libre d'Enseignement (ILE) en Espagne : d'abord, Gaspar de Jovellanos et Manuel José Quintana qui ont suscité la création de l'ILE en 1875, depuis leur exil; ensuite, Giner de los Rios et Manuel Bartolomé Cossio, professeurs à l'ILE, usant de leur expérience dans plusieurs pays (Italie, Angleterre, Amérique, France, Allemagne et Belgique) pour renforcer et diffuser à l'international les idées de l'ILE. Frédéric Mole (chapitre 2), retrace comment Georges Lapierre, instituteur syndicaliste a relié le monde syndical au monde savant au profit de l'internationalisme pédagogique, en invitant un grand nom de l'éducation comme Claparède au congrès de l'Association française pour l'avancée des sciences (AFAS), traditionnellement destiné aux instituteurs, favorisant la participation des instituteurs à l'élaboration des politiques scolaires. Quant à Béatrice Haenggeli-Jenni (chapitre 3), elle présente le combat de trois catégories de

¹ Minard, P. (2013). Globale, connectée ou transnationale : les échelles de l'histoire. *Esprit*, 12, 20–32.

✉ Abdel Rahamane Baba-Moussa
babderamane@yahoo.fr

¹ Université d'Abomey Calavi – INJEPS / Réseau Francophone Africain d'Education Comparée (RAFEC), BP 1764, Porto-Novo, République du Bénin

femmes de la Ligue internationale pour l'éducation : celles qui promeuvent l'éducation de la petite enfance selon les principes de Maria Montessori concomitamment avec leur propre émancipation sociale, professionnelle et financière; Marie-Anne Carroi, Marie-Louise Cazamian et Emilie Flayol, militantes de la branche française de l'*International Council of Women* (ICW) qui traduisent des textes de pédagogues comme Giuseppe Lombardo-Radice (1929)² et John Dewey (1947),³ publient dans la revue de la ligue ou dans des revues anglosaxonnes pour promouvoir les nouvelles méthodes pédagogiques et la réforme de l'éducation, et celles que Marta Nêmes et Helena Radlinska décrivent, en lien avec leurs activités (congressistes internationales, dirigeantes de revues, rédactrices d'ouvrages, etc.), comme des « passeurs de savoirs » dans les réseaux féminins de défense des droits de l'enfant, souvent délaissés par les hommes. Enfin, Zoe Moody (chapitre 4) montre le rôle de réseaux plus ou moins formels dans la conception actuelle des droits de l'enfant sur des bases scolaire et juridique au début du XX^e siècle, avant que la SDN, l'ONU et l'UNESCO ne prennent le relais pour l'adoption et la diffusion de la Déclaration des droits de l'enfant.

La deuxième partie développe les stratégies d'institutionnalisation de certaines agences et instances au plan international entre les deux-guerres. Ainsi, Joëlle Droux (chapitre 5) présente le Comité de protection de l'enfance (CPE), organe spécialisé de la SDN, comme le fruit de la collaboration de réseaux et d'associations non gouvernementales pour rénover les catégories d'analyse, modèles d'intervention et instruments internationaux sur l'enfance et la jeunesse, instituant ainsi une nouvelle gouvernance sociale internationale. Rita Hofstetter (chapitre 6), montre comment le Bureau international d'éducation (1925-1946), organisme privé dirigé par Albert Einstein, s'est appuyé, en 1929, sur un jeu complexe de « solidarités et de rivalités » entre SDN et BIT d'une part, et Conférence internationale de l'éducation, d'autre part, pour organiser en trois ans une dizaine de congrès internationaux et s'imposer comme un centre mondial d'éducation comparée reliant les institutions internationales œuvrant au rapprochement des peuples par l'éducation. Dans le chapitre 7, Leonora Dugonjić révèle les stratégies d'acteurs, autour de la création d'une école pour les enfants des fonctionnaires de l'ONU (« états-uniens ») qui voulaient une école d'élites « taillée sur mesure », alors que les éducateurs préféraient une école intégrée, non rattachée à l'ONU ni réservée aux seuls enfants de ses fonctionnaires. Fort de la légitimité que leur confère leur poste, ce sont les premiers qui s'imposeront.

La troisième partie porte sur les interconnexions entre contextes dans la construction et le renouvellement des enseignements/apprentissages, pratiques et représentations dans une logique de globalisation. Selon Damiano Matasci (chapitre 8), le niveau national subit la pression internationale pour la circulation et le transfert des idées pédagogiques. L'obligation scolaire et la laïcité de l'école sont ainsi diffusées de certains États européens vers d'autres États plus jeunes, même si la France se singularise (on parle « d'exception française ») et devient référence en la

² Lombardo-Radice, G. (1929). *Il problema dell'educazione infantile*. Nuova Italia ; *L'autoeducazione nella concezione della Montessori e nella pratica*. In : De Santis, Supplemento a l'Educazione Nazionale.

³ Dewey, J. (1947). *Expérience et éducation*. Paris : Armand Colin.

matière, montrant qu'à la pression internationale peut s'opposer « la construction réfléchie d'une voie nationale » (p. 201). Cependant, pour Alexandre Fontaine (chapitre 9), l'apparence des identités nationales cache toujours des emprunts à d'autres contextes, d'où l'émergence d'un « socle commun de pédagogie occidentale », caractérisé entre autres par la gymnastique, la musique scolaire et les colonies de vacances, mais aussi le « manuel du citoyen français » - ou plutôt le « manuel suisse du citoyen français » - découlant d'un « nettoyage » du Suisse Bornet. Pour l'auteur, il faut « déconstruire les modèles scolaires nationaux contemporains afin d'en reformuler les filiations souvent occultées et les multiples références qui les alimentent » (p. 228). Selon Valesca Huber (chapitre 10) il faut éviter « d'évaluer l'internationalisme par le haut, en se concentrant sur les organisations internationales de l'Europe et des États-Unis mais aussi de procéder par le bas, en se penchant sur la version de l'internationalisme que développent les activités et les institutions locales » (p. 254). La création, dans l'entre-deux-guerres, des universités du Caire, de Beyrouth et de Jérusalem, fruit de « l'enchevêtrement d'idéologies concurrentes » au plan international, visait à pallier l'absence d'universités chrétiennes (Beyrouth et Le Caire) ou à favoriser l'extension sioniste mais elle se concrétise par un discours sur l'émergence d'une élite locale (au Caire), régionale (Beyrouth) ou internationale (Jérusalem), les enjeux pédagogiques dissimulant les visées impérialistes. Enfin, face à l'éducation coloniale visant la soumission, Marc Depaepe, Frank Simon et Honoré Vinck (Chapitre 11) opposent la « bonne colonisation » que propose Hulstaert en substituant une éducation basée sur « l'indigénisme » et le « pédocentrisme » (priviliégiant l'individu et sa culture) à l'éducation moderne jugée « inapte à l'épanouissement » : idée combattue par les missionnaires et colonisateurs.

Pour conclure, retenons avec Jürgen Schriewer (1997,⁴ cité p. 21), que « c'est la matrice historique de l'universalisation planétaire des représentations, des modèles, des normes, des critères et des options de réformes » que l'ouvrage met avantageusement en lumière.

⁴ Schriewer, J. (1997). L'éducation comparée : mise en perspective historique d'un champ de recherche. *Revue française de pédagogie*, 121(1), 9–27.